

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 13 juillet 2021 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif des administrations de l'Etat principal de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2022**

NOR : MICB2121036A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 13 juillet 2021, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif, des administrations de l'Etat, principal de 2<sup>e</sup> classe, du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2022, est fixé à 4.